



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 Novembre 2020

DÉLIBÉRATION 2020-CA15-02

CESSION DES EQUIPEMENTS DSLAM

L'an deux mille vingt, le dix-huit novembre à neuf heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent PAYET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Vincent PAYET, Olivier RIVIÈRE, Dominique FOURNEL

Membres suppléants avec voix délibérative :

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant du Président de Région :

Représentant de la Paierie Régionale :

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires:

Alain ABADIE



Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

Seconde séance - Absence de quorum constaté lors de la séance précédente.

VP

Projet d'acte

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2020-CA15_02_Cession des équipements DSLAM,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De valider les deux offres de services (Hébergement et Bande passante DSL) au GIE « Capanet » afin de fournir de manière transitoire des services DSL jusqu'au 30 juin 2023.

ARTICLE 2 : D'autoriser le Directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Président de la Réunion THD
Vincent PAYET

